



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666

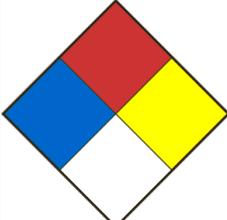
Fax. (Qc): (418) 660-8998

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit SULFURE DE SODIUM (FLOCONS)		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique Na ₂ S		Numéro MAT SP-0906	Masse molaire 78,04
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes SODIUM SULFIDE, SODIUM MONOSULFIDE, DISODIUM MONOSULFIDE, SODIUM SULFURET			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone en cas d'urgence	CANUTEC: 613-996-6666		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060
Date FDS préparée 2023-02-15	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux-Catégorie 1 Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 1B Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1 Toxicité aiguë-Orale catégorie 3 Toxicité aiguë-Cutanée catégorie 3
Mention d'avertissement	DANGER
Mentions de danger (H)	H290 Peut être corrosif pour les métaux. H301 Toxique en cas d'ingestion. H311 Toxique par contact cutané. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H318 Provoque des lésions oculaires graves.
Conseils de prudence (P)	P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. P264 Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P321 Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette). P330 Rincer la bouche. P361 + P364 Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver avant réutilisation. P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P405 Garder sous clef. P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/ou un récipient avec doublure intérieure résistant à la corrosion. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
PICTOGRAMMES	
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	Santé 3 Inflammabilité 1 Réactivité 1 Spécial

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
Sulfure de sodium (flocons) anhydre	1313-82-2	<=100

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	En cas d'inhalation, transporter la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Le produit est une matière corrosive. Principaux symptômes d'une forte exposition: Toux. Maux de têtes. Difficultés respiratoires. Nausées. Brûlures chimiques de la peau, des yeux et des muqueuses respiratoire et digestive. Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Oui
Conditions d'allumage	La chaleur, les étincelles et la flamme nue. Peut s'enflammer au choc, par friction ou s'il est modérément chauffé. Sensible à l'air libre.
Agents d'extinction appropriés	Poudre sèche ou sable sec.
Agents d'extinction inappropriés	Éviter l'eau si possible car peut former des oxydes de soufre. L'addition de petites quantités d'eau peut causer une auto-inflammation. Lorsqu'il est inondé d'eau, continuera à dégager des vapeurs de sulfure de carbone/de sulfure de carbone inflammables.
Produits de combustion dangereux	Des produits de combustion dangereux se forment en cas de feu: Oxydes de soufre, Oxydes de sodium.
Dangers spéciaux de feu et d'explosion	Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10). Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. Une poussière fine dans l'air peut s'enflammer. Ne pas laisser les eaux d'extinction pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Assurer une ventilation adéquate. Éviter la formation de poussière. Utiliser un équipement de protection individuelle. Ramasser à l'aide d'une pelle ou d'un balai en prenant soin de ne pas disperser les poussières. Ne PAS rincer à l'eau. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.
--	--

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage. Déliquescent. Sensible à l'air et à la lumière. Température de stockage recommandée 2 - 8 °C. Ne pas entreposer près des acides. Conserver à l'abri des acides.
Méthode et équipement de manutention	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où se forme la poussière ou la vapeur. Utiliser une hotte de préférence. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter le choc et le frottement. Porter l'équipement de protection individuel lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14)

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Valeur	Base
SULFURE DE SODIUM (FLOCONS) ANHYDRE	1313-82-2	VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Canada. LEP Colombie Britannique
		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

Ventilation	Utiliser une hotte.
Respiratoire	Si un travail sous la hotte n'est pas possible, ou si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide.
Apparence	Flocons, de couleur jaune/crème pâle à blanc.
Odeur	Oeuf pourri.
Seuil olfactif	Données non disponibles
pH	Solution aqueuse est fortement alcaline.
Point de fusion / congélation	950-1180°C
Point initial d'ébullition	Données non disponibles
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	Données non disponibles
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Oui
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	Données non disponibles
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	Données non disponibles
Tension de vapeur	Données non disponibles
Densité de vapeur	Données non disponibles
Densité	1.856g/ml
Solubilité	Soluble dans l'eau. Légèrement soluble dans l'alcool. Insoluble dans l'éther..
Coefficient de partage--n-octanol/eau	Données non disponibles
Température d'auto-inflammation	Données non disponibles
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	Données non disponibles

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Peut réagir violemment avec les substances incompatibles. Produit réducteur, peut réagir violemment avec les agents oxydants.
Stabilité chimique	S'il est chauffé fortement, il émet des fumées toxiques. Hygroscopique.
Risque de réactions dangereuses	Sensible aux chocs et aux frictions. Peut s'enflammer au choc, par friction ou s'il est modérément chauffé. Peut exploser en cas de chauffage rapide ou en cas de choc. Susceptible de s'échauffer spontanément s'il est exposé à de l'air humide et peut provoquer l'inflammation de matériaux combustibles à proximité. Au contact d'acides, il dégage un gaz de sulfure d'hydrogène hautement toxique et inflammable.
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Éviter l'exposition à l'air, à la lumière et à l'humidité. Hygroscopique. Déliquescent à l'air humide. Sensible à la friction. Sensible aux chocs. Sensible à la lumière.
Substances incompatibles	Les métaux. Zinc. Cuivre. Violente réaction avec: Oxydants. Acides. Eau. Charbon. Sels de diazonium. N,N-dichlorométhylamine.
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de soufre, Oxydes de sodium.

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

SULFURE DE SODIUM (FLOCONS)

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aiguë :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation sévère et peut entraîner une inflammation de la conjonctive.
- Peau	Irritation sévère et brûlure des tissus.
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Toux, Insuffisance respiratoire, Migraine, Nausée.
- Ingestion	Irritation des muqueuses. Nausée. Maux de tête. Dépression des centres respiratoires, perte de conscience, coma et mort possibles. Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou oesophagique: L'ingestion cause une enflure grave, une grave lésion aux tissus délicats et un danger de perforation.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Le produit est extrêmement destructeur des tissus des muqueuses, des voies respiratoires supérieures, des yeux et de la peau. Très toxique: dose létale probable par voie orale (humaine) 50-500 mg / kg.
DL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 246 mg/kg. DL50 Dermal - Donnée non disponible.
CL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 - Inhalation - Donnée non disponible.

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	CL50 - Lepomis macrochirus - 0.032 mg/L - 96 h. CL50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 2.1 mg/L - 48 h. CL50 - Poecilia reticulata (Gruppée) : 7.7 - 29.1 - 96 h. CE50 - chlorella pyrenoidosa - inhibition de croissance - 75 mg/L - 96 h
Persistence et dégradation	Soluble dans l'eau. Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.
Potentiel de bioaccumulation	Ne s'accumule pas de manière significative dans les organismes.
Mobilité dans le sol	Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.
Autre effets nocifs	Très toxique pour les organismes aquatiques.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Éliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	1385
Appellation réglementaire	SULFURE DE SODIUM ANHYDRE
Classification du TMD	4.2 Matières sujettes à l'inflammation spontanée
Groupe d'emballage	II
Indice de quantité limitée	0kg
Indice PIU	1000
Dispositions particulières	-

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux-Catégorie 1 Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 1B Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1 Toxicité aigüe-Orale catégorie 3 Toxicité aigüe-Cutanée catégorie 3
---------------	---

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2023-02-15